



## INTRODUCTION

Cher responsable de club,

Voici notre deuxième Retro Classic News qui est uniquement envoyé aux responsables de clubs et non pas à l'ensemble de notre fichier d'adresses. La raison est que nous devons publier cette Newsletter au moins quatre fois par an pour pouvoir bénéficier du tarif 'magazine' auprès de la poste.

En février, nous avons lancé la première édition à près de 18.000 adresses et en septembre un deuxième envoi en masse est programmé. Pour ces raisons, nous avons décidé de vous envoyer un Retro Classic News intermédiaire en mai et en novembre et nous allons profiter de ces occasions pour vous rappeler certaines choses. Nous vous demandons de lire attentivement ce qui est repris dans la présente Newsletter.

La FBVA

## RETRO PROFIT PASSS

Fin 2005, nous vous avons envoyé un courrier signalant le lancement de la carte avantage Retro Profit Passs et en vous proposant de soit nous fournir les adresses de vos membres ou soit diffuser l'information à ce sujet envers vos membres. Nous avons eu quelques listings et nous avons constaté que d'autres clubs ont diffusé l'information. Actuellement, nous avons près de 18.000 adresses d'amateurs de véhicules anciens.

Il est important que nous soyons mis d'une façon ou l'autre en possession des adresses en vue de diffuser 'en direct' les informations intéressantes. Un deuxième avantage qui n'est pas négligeable est le fait que ces personnes reçoivent la carte avantage Retro Profit Passs qui offre certaines réductions suivant un catalogue diffusé également. En septembre nous y ajouterons d'autres avantages.

A toutes fins utiles, nous joignons à nouveau ce courrier pour vous rafraîchir la mémoire.



## RETRO CLASSIC NEWS - FLASH PAR EMAIL

**in deze uitgave**

- [Memorial Van Drieme](#)
- [Voorstellen inzake](#)
- [Kijk Uit](#)
- [Clubster Parking](#)

**Wereld rally 2006 voor motorfietsen**

**Beste CABEROS DORA,**  
Osprijngsberisite

Jean Hizeite is modelfotoğraf en is op zoek naar personen bij wie hi enkele foto's kan komen schieten van de voertuigen en manoeuvres. De gefotografeerde voertuigen en hun eigenaars worden vermeld in de legende van de publicatie. Indien u interesse vertoont, kan u contact opnemen met Jean Hizeite op 04731804706 of via jehh@niczette.net

Non seulement les adresses privées nous intéressent, mais également les adresses email des amateurs. De plus en plus, nous devons suivre la modernisation de la communication et nous avons mis en place un système professionnel afin de diffuser l'information vers les amateurs de véhicules anciens. Probablement avez-vous déjà fait connaissance avec nos newsletters par email ou avec d'autres messages intéressants.

Nous envoyons ces informations à toutes les adresses en notre possession (+/- 5.000), ce qui signifie que nous sommes en possession de seulement 30% d'adresses email. Pouvons-nous vous demander de diffuser dans vos bulletins de club l'information que vos membres nous communiquent leurs adresses email. Au plus d'adresses nous aurons en notre possession, au mieux l'information sera diffusée.

Utilisez le même formulaire d'inscription que celui qui se trouve en annexe suite au courrier du Retro Profit Passs.

N° 2 - Mai 2006



## LECTURE DE L'EMAIL

Grâce au système professionnel des envois d'emails, nous avons constaté que 60 % des personnes lisent leurs emails endéans la semaine. Cela fait toujours 40 % d'amateurs qui soit ne reçoivent pas l'email par cause d'une mauvaise adresse d'email ou suite au changement de leur adresse email. Mais il est également possible que notre mail ne soit pas délivré pour cause d'un filtre à Spam mis en place par l'utilisateur. Pouvons-nous vous demander s'il vous plaît de demander à vos membres de vérifier leur filtre à Spam et d'autoriser l'adresse email [bfov@skynet.be](mailto:bfov@skynet.be) et [fbva@skynet.be](mailto:fbva@skynet.be)?

## ADRESSE DE CONTACT



Nous venons de vous envoyer à nouveau la fiche de membre au sujet de votre club. Plus spécialement en vue de vérifier les données au sujet des adresses email qui y sont renseignées. Nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer les fiches avant le 30 juin 2006.

Ce qui est également important, ceci en vue d'éviter des dépenses inutiles, est le fait de recevoir les infos de la FBVA soit par courrier normal, soit par email. Si vous possédez une adresse email, nous préférons bien entendu vous envoyer les infos par email. De plus, la langue dans laquelle vous désirez recevoir les infos nous intéresse également, soit en français, soit en néerlandais et pour certains clubs nationaux, il est parfois utile de recevoir les infos dans les deux langues. Nous sommes quasiment certains que certains clubs reçoivent les infos dans les deux langues dont une version se retrouve immédiatement dans la poubelle. Aidez-nous à épargner de l'argent et à contribuer à l'environnement.

## RUMEURS

Attention aux rumeurs ! Souvent la FBVA est contactée par des amateurs qui ont entendu quelque chose mais qui ne savent pas très bien de quoi il s'agit. Souvent, il s'avère qu'il s'agit des rumeurs lancées par certaines personnes, qui aiment, pour une raison inconnue, de semer le doute parmi les amateurs de véhicules anciens. Nous ne pouvons vous donner qu'un seul conseil ; contactez nous pour en savoir plus avant de diffuser les informations erronées. La FBVA est toujours à votre disposition.

## SOIRÉE D'INFORMATION

Vous venez de recevoir un courrier signalant que la FBVA organisera en septembre une soirée d'information au sujet de l'importation des véhicules anciens. Nous vous avons demandé de nous fournir avant le 15 août 2006 vos questions auxquelles vous voulez avoir certainement une réponse. Il est possible que ces questions seront répondues dans l'exposé même, mais cela nous aide à préparer au mieux la soirée d'information. Si vous avez des cas précis à soumettre, n'hésitez pas à nous les communiquer. La FBVA fournira en collaboration avec la personne qui présentera le sujet, un syllabus reprenant les infos utiles au sujet de l'importation des véhicules anciens. La date et le lieu exact de cette soirée vous seront communiqués ultérieurement.

## JOURNÉE D'INFORMATION

La FBVA a décidé de rendre visite aux amateurs de véhicules anciens. Elle organisera entre novembre 2006 et février 2007 quatre journées d'information destinées aux particuliers. Nous allons inviter ceux qui sont repris dans le fichier d'adresses de la FBVA (18.000 adresses) afin de nous rencontrer et donner des informations sur le véhicule ancien comme l'immatriculation, le contrôle technique, les assurances, ...

On fournira dans le Retro Classic News de septembre un formulaire d'inscription. Bien entendu, vous recevrez, en tant que responsable de club, également cette invitation.

Le but de la FBVA est de faire connaissance avec les amateurs et de leur signaler qu'une seule fédération existe pour défendre leurs intérêts. Nous vous tiendrons au courant des dates et lieux de ces rencontres.





## LE COIN DU RALLYE

# CLASSIC DISCOVERY TOUR

6-05-2006



Après avoir organisé le meeting national, la commission des événements historiques avait décidé d'organiser un rallye de régularité pour ceux qui n'avaient jamais osé s'y inscrire. Une découverte qui a connu un vif succès. Près de 70 véhicules au départ pour une journée ensoleillée à travers le Brabant Wallon, le Hainaut et la province de Namur. Pour certains équipages ce fût une expérience très positive où l'ambiance était phénoménalement bien. Tout le monde était enchanté de cette organisation où l'on a retrouvé le plaisir de rouler avec un aspect sportif, sans vraiment être des concurrents pour obtenir une place sur le podium.

La FBVA remercie les participants les sponsors et tous ceux qui ont contribué à cette magnifique journée.





## LE COIN JURIDIQUE

### Loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires



Nous vous avons informés de la loi sur les volontaires, laquelle a été retardé jusqu'au 1er août 2006 et prévoit l'obligation de faire signer une note d'organisation à tous les volontaires qui aident une association, rémunérés ou pas. Certains juristes étaient d'avis que cette loi n'était pas d'application pour nos clubs de véhicules anciens et faisaient même une distinction entre 'un bénévole' et 'un volontaire' (uniquement en français). La FBVA s'est renseignée auprès du ministère SPF Sécurité Sociale qui nous ont confirmé que le législateur n'a pas prévu de différence entre 'un bénévole' et 'un volontaire'. Tout le monde est considéré comme volontaire, même ceux qui sont élus comme administrateurs, et tous ceux qui aident dans une organisation comme nous les organisons. Ceci implique que les associations doivent avoir une assurance RC exploitation club et qu'ils doivent rédiger une note d'organisation par volontaire qui aide dans son organisation. Deuxièmement, ils nous ont confirmé par courrier en date du 24 avril 2006, que la loi est bel et bien d'application pour les organisations faites par les clubs de véhicules anciens. Nous vous demandons de relire notre courrier à ce sujet, que nous joignons à nouveau en annexe, et de vous préparer au mieux pour le 1er août 2006. Au cas où il y aurait des modifications dans cette loi, nous vous tiendrons au courant.

## LE COIN DE L'ASSUREUR

Chaque club devrait être en possession de minimum une assurance RC exploitation club. De plus, la loi sur les volontaires vous oblige pratiquement à souscrire une telle assurance.

A l'époque, la FBVA avait proposé un contrat par le biais des courtiers d'assurance via la compagnie Mercator. Mercator a entre-temps résilié les contrats et les courtiers Marsh et SLC ont conclu des assurances avec respectivement Fortis et Winterthur pour vous proposer une couverture. La FBVA a constaté que les deux contrats n'offrent pas les mêmes couvertures et a constitué un groupe de travail, qui est en train de préparer un document de travail reprenant la spécificité des organisations au sein de nos clubs. Le but de la FBVA est de demander à plusieurs compagnies d'assurance de nous fournir un contrat sur mesure, comme nous l'avons fait avec la RC automobile dans le cadre du Classic Car Insurance. Nous espérons pouvoir présenter pour début 2007 un contrat type pour nos membres. Non seulement, une RC exploitation club est à l'ordre du jour mais également des assurances complémentaires comme une couverture défense en justice et RC administrateurs.

## NOS PARTENAIRES



Nous avons de plus en plus de partenaires qui collaborent avec notre fédération. Depuis peu, **Vranken-Pommery**, fournisseur de vins et de champagnes offre des prix avantageux à nos amateurs de véhicules anciens. Le site internet [www.autozone.be](http://www.autozone.be) reprend sur son site automatiquement et gratuitement les annonces introduites sur le site de la fédération. Vous pouvez tout relire sur notre site [www.fbva.be](http://www.fbva.be) et dans le prochain catalogue du Retro Profit Passs en septembre.



## LA FIVA



Régulièrement nous recevons des informations de la FIVA concernant les éventuelles préparations de lois européennes. Nous diffusons ces informations aux clubs soit par courrier, soit par email. Nous avons constaté que, parmi les messages envoyés par email, seulement 1% des amateurs lisent, ou cliquent vers ces informations. De toute façon, la FBVA suit de très près les déroulements au niveau européen et vous tiendra au courant des éventuels changements qui pourraient influencer notre mouvement. Une discussion actuelle au sein de la FIVA est par exemple d'augmenter l'âge du véhicule ancien vers 30 ans au lieu de 25 ans. La FBVA et certains autres pays sont totalement défavorables à cette proposition.